

REDICTION

8, rue d'Argout, 8

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS

Un mois... 3 fr. Trois mois... 8

Adresser toutes demandes et mandats au Directeur-gérant.

ADMINISTRATION

8, rue d'Argout, 8

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS

Un mois... 3 fr. Trois mois... 8

S'adresser pour les Annonces 8, rue d'Argout.

LE CRI DU PEUPLE

Journal politique quotidien

Rédacteur en chef : JULES VALLÈS

BUREAUX DE VENTE 8, rue d'Argout, 8

BUREAUX DE VENTE 8, rue d'Argout, 8

Paris, 15 mai 1871.

Les membres appartenant à la minorité de la Commune avaient résolu de lire, à la séance qui devait avoir lieu régulièrement, le lundi 15 mai, une déclaration qui aurait, sans doute, fait disparaître les malentendus politiques existant dans l'Assemblée.

L'absence de presque tous les membres de la majorité n'a pas permis l'ouverture de la séance.

Il est donc de notre devoir d'éclairer l'opinion publique sur notre attitude, et de lui faire connaître les points qui nous séparent de la majorité.

Les membres présents :

Arthur Arnould, Ostyn, Ch. Longuet, Arnold, Lefrançois, Sarraillier, Jules Vallès, G. Courbet, Victor Clément, Jourde, Varlin, Vermorel.

DECLARATION

Par un vote spécial et précis, la Commune de Paris a abdiqué son pouvoir entre les mains d'une dictature, à laquelle elle a donné le nom de Comité de Salut public.

La majorité de la Commune s'est déclarée irresponsable par son vote, et a abandonné à ce Comité toutes les responsabilités de notre situation.

La minorité à laquelle nous appartenons affirme, au contraire, cette idée, que la Commune doit au mouvement révolutionnaire politique et social d'accroître toutes les responsabilités et de n'en décliné aucune, quelque dignes que soient les mains à qui on voudrait les abandonner.

Quant à nous, nous voulons, comme la majorité, l'accomplissement de la rénovation politique et sociale; mais, contrairement à sa pensée, nous revendiquons, au nom des suffrages de nous représentons, le droit de répondre seuls de nos actes devant nos électeurs, sans nous abriter derrière une suprême dictature que notre mandat ne nous permet pas de reconnaître.

Nous ne nous présenterons donc plus à l'Assemblée que le jour où elle se constituerait en cour de justice pour juger un de ses membres.

Dévoués à notre grande cause communale, pour laquelle tant de citoyens meurent tous les jours, nous nous retirons dans nos arrondissements, trop négligés peut-être.

Convaincus, d'ailleurs, que la question de la guerre prime en ce moment toutes les autres, le temps que nos fonctions municipales nous laisseront, nous irons le passer au milieu de nos frères de la garde nationale, et nous prendrons notre part de cette lutte décisive, soutenue au nom des droits du peuple.

Là encore, nous servirons utilement nos convictions, et nous éviterons de créer dans la Commune des déchirements que nous réprouvons tous; car nous sommes persuadés que, majorité ou minorité, malgré nos divergences politiques, nous poursuivons tous le même but :

La liberté politique; L'émancipation des travailleurs.

Vive la République sociale! Vive la Commune!

Signé: Ch. Beslay; Jourde; Theisz; Lefrançois; Eugène Gérardin; Vermorel; Clémence; Andrieux; Sarraillier; Ch. Longuet; Arthur Arnould; Victor Clément; Avrial; Ostyn; Frankel; Pindy; Arnold; Jules Vallès; Tridon; Varlin; Gustave Courbet.

LA BATAILLE

Les troupes de Versailles ont fait encore un nouvel effort sur Clichy, Levallois et Saint-Ouen. Des batteries ont été démasquées dans la presqu'île de Gennevilliers, à une centaine de mètres en avant des redoutes et des pièces de position, et ont ouvert le feu avec une violence inouïe. Les détonations se succédaient avec une rapidité effrayante et le fracas de tout ce côté est devenu formidable. On estime à douze le nombre des positions d'où les Versaillais bombardaient la rive droite de la Seine, de la redoute de Charleville jusqu'à celle de Gennevilliers.

Des nouvelles pièces avaient été mises en batterie sur la voie du chemin de fer devant la gare d'Asnières et à la Garenne, celles qui se trouvaient dans la redoute de Gennevilliers ont été considérablement renforcées; le nombre de canons qui se trouvent en cet endroit peut être estimé à 36 au moins, dont la moitié sont des pièces de marine.

Le château de Bécon, battu en brèche par les obus des batteries de Levallois et du pont d'Asnières, avait été réparé dans la nuit et de nouveaux épaulements ont été construits de telle façon que cette position réduite au silence trois jours auparavant a tonné hier avec un redoublement de vigueur. A huit heures du soir toutes les lignes du Nord et du Nord-Ouest étaient en feu, et les éclairs des grosses pièces déchiraient l'obscurité de la nuit.

Les obus tombaient si dru sur les bastions, de la porte d'Asnières à la porte des Ternes, que les artilleurs avaient peine à servir leurs pièces et étaient forcés de se réfugier dans les casemates. Il en est résulté un ralentissement sensible dans la riposte des fédérés, sauf cependant au bastion de Saint-Ouen, qui tirait avec une véritable rage sur Gennevilliers.

Ce village a été criblé d'obus, et la précision des pointeurs a forcé à deux reprises les canonniers ruraux à suspendre leur feu. A dix heures du soir, le tir redoublé des Versaillais a redoublé d'énergie. Il s'est concentré particulièrement sur Clichy, le village et les remparts; un incendie a été allumé dans le village, et, à en juger par la lumière rouge qu'il projetait sur le ciel, il doit avoir été très considérable.

Il était impossible de songer à un sauvetage; car les ruraux, comme ils l'ont d'habitude, tiraient précisément au centre du brasier. Peu d'instants après, un second incendie éclatait dans Sablonville, et, vers onze heures, les obus de Montreuil ont mis le feu à Auteuil, dans une villa aux environs de la gare; les flammes s'étendaient de ce côté dans la direction de la grille de Boulogne.

A Neuilly et au Point-du-Jour, le feu des Versaillais n'était pas moins vif. Leurs pièces donnaient comme à l'ordinaire contre la Porte-Maillot et contre l'avenue des Ternes.

En même temps, ils dirigeaient leurs obus contre la porte Dauphine, située à l'extrémité de l'avenue Ulrich (l'ex-avenue de l'Impératrice). Jusqu'à présent, ce bombardement ne s'était pas fait sentir trop vivement dans ce quartier; mais les Versaillais se sont aperçus des travaux que l'on construisait autour de cette porte pour en défendre les approches, et l'ont bombardée avec violence.

Le pont-levis a été endommagé, les parapets entamés; mais les travaux eux-mêmes n'ont nullement souffert et pourrout être repris avec quelques précautions. La canonnade a duré jusqu'à une heure du matin. Depuis, un calme assez complet règne dans ces régions.

L'évacuation du couvent d'Issy n'a eu lieu qu'après un combat des plus vifs et des plus meurtriers, où les fédérés ont déployé le plus grand courage et ont disputé le terrain aux Versaillais pied à pied.

Les Versaillais avaient réussi à rejeter les grand'gardes et à faire irruption par le mur principal du couvent. Ils se sont hâtés de profiter de ce premier succès pour braquer des canons et quatre mitrailleuses dans l'intérieur de la cour, pouvant ainsi fondroyer à bout portant les fédérés qui s'y trouvaient.

Les gardes nationaux se sont barricadés dans les chambres, dans les dortoirs, dans les mansardes; partant, et par toutes les ouvertures capables de livrer passage au canon d'un fusil, ils tiraient sur les assaillants, malgré les obus et les biscaïens, dont beaucoup pénétraient dans l'intérieur et tuaient ou blessaient bon nombre de fédérés. Malgré l'écrasement d'une partie de la toiture, les gardes nationaux sont restés fermes à leur poste.

Le commandant des troupes de l'Assemblée a donné alors l'ordre à ses hommes de se lancer à l'assaut; mais, à trois

reprises, la ligne a été repoussée; à la fin pourtant, une des portes d'entrée a cédé sous les efforts des soldats, qui envahirent les escaliers; mais là, il leur fallut prendre chaque chambre, briser les portes, faire voler en éclats les cloisons.

Dans le dortoir, où se trouvaient encore les lits des pensionnaires, une mêlée terrible corps à corps eut lieu; des gardes fédérés s'étaient glissés sous les lits et tiraient ainsi sur la ligne; ceux-ci, furieux, brisaient tout, perçant la literie de coups de baïonnette et achevant à coups de crosse des gardes nationaux blessés étendus sur le parquet. Après la prise définitive du couvent, les bataillons postés dans le parc s'étaient retirés et enfuis par la ville. Ce dortoir présentait l'aspect le plus terrifiant.

Les morts et les mourants, fédérés et ruraux, y gisaient pêle-mêle, et tout le parquet était inondé de sang. Une cinquantaine de fédérés, annonçant les journaux de Versailles, auraient été découverts, cachés dans différentes pièces du bâtiment. Les feuilles rurales conviennent elles-mêmes des pertes nombreuses que leur a coûté cet assaut.

La situation du fort de Vanves, sans être désespérée devient cependant de plus en plus critique. Le génie versaillais travaille, fort activement, à continuer la tranchée qui doit isoler le fort de l'enceinte; une batterie élevée à la gauche du fort d'Issy est destinée à protéger les travailleurs contre le fort qui continue à tirer dans cette direction.

Il y a eu également des engagements autour de ces tranchées, plusieurs bataillons fédérés ayant tenté à deux reprises d'interrompre les travaux. Du côté de Châtillon, les gardes nationaux ont remporté un avantage. La barricade située sur la route, et dont la possession a été si rudement disputée depuis un mois, a été reprise aux Versaillais hier matin.

La nuit a été non moins orageuse de ce côté qu'au nord-ouest et à Asnières. Les batteries de Fontenay et de Châtillon ont continué à battre en ruines les casernes et les bâtiments accessoires. En même temps la fusillade continuait à se faire entendre sans interruption dans le village de Vanves.

A la suite de ce bombardement, qui, vers le matin surtout, avait pris de très fortes proportions, le commandant du fort avait donné l'ordre d'évacuer. Les gardes nationaux, surpris de cet ordre, auquel ils ne s'attendaient pas, commençaient déjà à se retirer vers les remparts; plusieurs détachements s'élançaient débandés, quand arriva un ordre supérieur d'avoir à récupérer le fort immédiatement et à tout prix.

Les bataillons en retraite ont été ralliés et appuyés par l'artillerie en reprenant le chemin du fort, où les Versaillais, flairant peut-être un piège, n'avaient pas mis les pieds.

Le commandant a été immédiatement mis en état d'arrestation.

On parle de Versailles que, depuis plusieurs jours le maréchal Mac-Mahon est devenu fort suspect aux orléanistes et aux légitimistes de la Chambre, et les deux partis font de grands efforts pour obtenir son remplacement par un autre général, qui pourrait bien être le général Ducrot, lequel a pour la garde nationale parisienne une haine particulière.

Les journaux de Versailles annoncent qu'un conseil de guerre a été tenu hier soir à la préfecture, sous la présidence de M. Thiers, auquel assistaient les principaux chefs des différents corps qui opèrent devant Paris. Dans ce conseil de guerre, l'endroit où la brèche doit être ouverte aurait été définitivement désigné.

D'après une note, qui nous est adressée par un capitaine du 98^e bataillon, ce ne sont pas les clairons du 177^e bataillon qui ont repoussé l'ennemi à la redoute de la demi-lune devant le Moulin-Saquet; ce sont les 3^e et 4^e compagnies du 98^e bataillon. Ce bataillon est complètement formé des habitants de la commune d'Ivry.

ENCORE UN DISCOURS

« Souvenez-vous que si les Prussiens sont encore sous les murs de Paris, il faut en faire remonter la cause à l'insurrection coupable qui se fait un jour, en ce moment, du bonheur et de l'avenir de la France. »

Ce discours, si nous en croyons le Gaulois, a été prononcé par M. Ducrot. Depuis deux mois que dure cette nouvelle guerre, M. Ducrot n'est encore ni mort ni victorieux. Mais il a fait un discours. M. Ducrot est encore en retard.

ORDRE DU JOUR

Dans la soirée du 13 mai, les nommés Bickel, caporal; Baudeux, caporal; Charrier, Muller et Vuokker, gardes du 227^e bataillon, cantonné à Malakoff, partirent en armes, vers cinq heures du soir, dans l'intention de se rendre compte des positions occupées par les Versaillais. Ils suivirent la ligne du chemin de fer et traversèrent le pont situé à la hauteur de la gendarmerie du Petit-Vanves. Ils continuèrent leur route en s'avançant dans le village de Vanves. Ils avaient à peine fait cinq minutes de chemin, qu'ils furent avertis, par des paysans, de ne pas pousser plus loin leur reconnaissance. Néanmoins, ils continuèrent leur route, sans s'inquiéter de cet avertissement.

Bien leur en prit. A quelques pas de cet endroit, ils aperçurent un capitaine du génie, lequel était en train d'observer nos positions, à l'aide d'une longue-vue. Le caporal Bickel s'avança sans façon, lui mit la main sur l'épaule, en le priant poliment de vouloir bien dire qui il était. Sur la réponse négative du capitaine, il le pria, toujours poliment, de vouloir bien le suivre, ce qu'il fit avec grâce, voyant que la résistance était impossible; cependant, il essaya de fouiller dans sa ceinture, faisant mine d'y chercher un revolver, ce qui n'intimida pas le moins du monde nos braves gardes nationaux, qui le forcèrent à la suivre jusqu'à l'état-major, situé à Malakoff. Ils le ramenèrent aux cris de: Vive la Commune! et recurent du chef d'état-major les félicitations les plus sincères.

LES FORTS DE LA RIVE DROITE

D'après le traité de paix, dont le texte a été lu à l'Assemblée de Versailles, les forts de la rive droite ne seront évacués, par l'armée allemande, qu'après le second versement, c'est-à-dire vers la fin de l'année.

Cette clause, qui nous eût paru en tout autre moment douloureuse, serait plutôt de nature, dans les circonstances présentes, à nous enlever une inquiétude.

« L'ennemi, disent les journaux de Versailles, (chos du gouvernement, ce n'est pas le Prussien, c'est le Parisien. »

Pour la population parisienne, le Prussien peut encore être l'ennemi; mais, c'est du moins l'ennemi respectant les lois de la guerre, ayant fait la paix, tandis que Versailles est plus que l'ennemi: c'est l'assaillant, qui prétend nous imposer ses conditions, proscrire nos concitoyens, détruire la ville, et qui ne veut accepter aucune paix.

Les Prussiens ne nous infligent que l'humiliation de l'occupation; les Versaillais nous infligeraient une humiliation plus cruelle encore et nous bombarderaient avec furie.

Si la Prusse n'a aucun avantage au triomphe de l'idée républicaine et communale que défend Paris, et qui, en rendant à la France sa puissance et son autorité morale dans le monde, en ferait une redoutable adversaire, elle a d'autre part quelque intérêt à ne pas laisser Versailles vaincre trop complètement Paris.

La victoire versaillaise serait la destruction et la ruine de la capitale française qui, à elle seule, peut garantir une forte partie de l'indemnité de guerre, et dont l'écroulement entraînerait l'écroulement de la France, peut-être sa banqueroute.

D'autre part, en neutralisant dans une certaine mesure le chemin qui mène de Paris en Allemagne, la Prusse peut espérer qu'après une victoire de Versailles, tout ce qu'il y a d'hommes intelligents et énergiques, menacés par le gouvernement versaillais d'une implacable proscription, émigreraient, emportant avec eux leur génie industriel et artistique, leur habileté technique qui fait la richesse et la splendeur de l'industrie parisienne. L'Allemagne bénéficierait ainsi des violences de la victoire versaillaise, comme l'Allemagne, l'Angleterre et la Suisse ont bénéficié de la révocation de l'édit de Nantes.

M. de Bismarck, plus fin diplomate et plus habile politique que M. Thiers, est homme à poursuivre un plan semblable pour augmenter la richesse de son pays, comme il est homme à accorder les franchises communales aux populations alsaciennes et lorraines, qui viennent d'être annexées à l'Allemagne, pour les attirer irrévocablement à la patrie allemande.

Mais le mieux est de ne pas se fier à l'intelligence politique de M. de Bismarck ni à la lettre d'un traité qui peut être modifiée.

La presse versaillaise a annoncé avec autant d'assurance que de mystère, qu'on ne peut tarder à s'apercevoir de l'effet obtenu dans l'offensive des troupes versaillaises par les démarches faites à Francfort.

Peut-être cette presse vendait-elle la peau de l'ours avant qu'il ne fût tué, et voyait-elle déjà les canons de Versailles bombardant Paris, du haut des forts de la rive droite, abandonnés par les occupants, grâce à l'habileté diplomatique de M. Jules Favre.

Mais peut-être aussi avait-elle reçu de ses inspirateurs certaines confidences, qu'il nous est facile de deviner, et qui doivent nous inspirer méfiance et prudence.

Ne se pourrait-il pas que, malgré la lettre du traité, la Prusse ne consentit tout à coup à abandonner l'occupation des forts de la rive droite pour les céder à l'armée versaillaise, d'après une entente préalable et secrète?

Comme l'excès de prudence ne saurait nuire, on ne peut trop recommander à la direction militaire et aux citoyens de prévoir cette éventualité et de se mettre en garde contre elle.

Il faut donc construire des ouvrages et prendre des mesures défensives au nord et à l'ouest de Paris pour lutter contre l'occupation des forts de la rive droite, si par hasard la Prusse les cédait au gouvernement de Versailles.

Il est peu probable que la Prusse consente à abandonner son gage aux soldats versaillais. Mais il est possible aussi que MM. Jules Favre et Pouyer-Quertier aient acheté ce gage en secret, et qu'il doive leur être livré inopinément, malgré les termes indiqués par le traité, termes que la Prusse est toujours maîtresse de modifier, surtout d'une façon favorable à la France.

On ne saurait donc trop inviter à la vigilance et à la prudence. Si les forts doivent rester muets et neutres aux mains des Prussiens, on ne perdra rien à avoir pris des mesures défensives; si, après une convention occulte, les forts doivent être livrés aux Versaillais, ce sera notre salut d'avoir prévu ce péril et agi de façon à le repousser.

PIERRE DEMS.

LA FUSION

Les journaux de Versailles signalent que le manifeste de M. de Chambord, que nous avons reproduit hier, a une signification politique considérable.

Une phrase de ce manifeste fait allusion à la fusion entre la branche aînée et la branche cadette de la maison de Bourbon. « Ce que je demande, dit le comte de Chambord, c'est, à la tête de toute la maison de France, de présider à ses destinées, » et les renseignements des journaux en position d'être bien informés confirment que ce n'est point une simple aspiration, mais un fait désormais accompli.

La fusion va faire disparaître une des principales causes de conflit qui existaient dans l'Assemblée et va créer une majorité compacte dans le sens de la restauration monarchique, toute compétition ayant disparu entre les prétendants légitimistes et orléanistes et le parti impérialiste.

Nous devons donc nous attendre à un coup d'Etat parlementaire pour placer Henri V sur le trône de France, et la prise de Paris serait le signal de ce coup d'Etat. Ne soyons pas moins sages que nos adversaires. Que tous ceux qui veulent la République se fusionnent, eux aussi, pour agir d'un commun accord. La première chose à faire est de chasser l'Assemblée de Versailles, dont le mandat est désormais expiré, après la conclusion définitive de la paix. Le point d'appui de cette fusion républicaine est la Révolution de Paris. Toute la France comprend à l'heure qu'il est. (La Justice.)

MOUVEMENT COMMUNAL

La province continue avec la même ardeur sa révolution communale, et chaque jour nous apporte l'adhésion nouvelle d'un nouveau conseil municipal. Ainsi, le conseil municipal de Toulouse vient d'envoyer trois délégués à Versailles, porteurs de l'Adresse suivante :

Au citoyen chef du pouvoir exécutif de la République française.

Les soussignés, qui ont l'honneur d'être appelés par le vote de leurs concitoyens à composer le conseil municipal de la ville de Toulouse :

Considérant que la confiance dans les solennelles promesses du chef du pouvoir exécutif, de maintenir pendant la durée de son mandat la forme du gouvernement républicain, se trouve considérablement amoindrie par les déclarations imprudentes des monarchistes de l'Assemblée nationale et les attaques relatives de la presse royaliste contre cette forme de gouvernement;

Considérant que l'accueil fait à certains hommes, dont les noms rappellent les crimes de décembre, vient ajouter encore à ce fâcheux état des esprits;

Considérant que l'autonomie des communes, alliant les libertés les plus larges à l'unité la plus forte du gouvernement du pays, est un problème social dont l'inévitable solution importe au salut de la République et de la nation;

Considérant que depuis trop longtemps la guerre civile désole le pays, contorne les consciences, déprave les mœurs publiques et désespère les âmes françaises,

Emettent le vœu : 1° Que l'Assemblée nationale proclame l'établissement définitif de la République en France, condition nécessaire du rétablissement de l'ordre; 2° Que, rendant aux communes leurs droits naturels, le gouvernement leur accorde les libertés les plus larges sans détruire l'unité politique et morale de la France; 3° Que par de justes et dignes concessions, le pouvoir exécutif mette fin à la guerre civile, qui perd le pays et le déshonore sous l'œil satisfait de son vainqueur. Fait à Toulouse, le 6 mai 1871. (Suivent les signatures.)

L'Emancipation, de Toulouse, publie, de son côté, les renseignements suivants sur le mouvement municipal dans la Haute-Garonne :

On nous assure que les conseillers municipaux de Toulouse, s'inspirant des nécessités du moment, vont se mettre en rapport direct avec les conseillers municipaux de Saint-Gaudens, de Villefranche et de Muret, qui à leur tour, en informant les municipalités cantonales, afin que des délégués soient envoyés à Versailles et à Paris par toutes les communes du département.

D'autres renseignements nous arrivent des départements voisins. Partout se manifestent des tendances à la conciliation. Une grande fédération se prépare dans le but de mettre un terme aux haines fratricides des champs de Versailles et de Paris sous le théâtre. Il est question d'envoyer au chef de pouvoir exécutif des délégués en grand nombre, réclamant des libertés municipales pour Paris et la France, la proclamation de la République, et la fin immédiate de la guerre civile, afin qu'il n'y ait ni vainqueurs ni vaincus.

D'un autre côté, on lit dans l'Eclair, de Saint-Etienne :

Le conseil municipal a désigné la délégation chargée de la représenter à Bordeaux. Les délégués de l'Union républicaine des droits de Paris viennent de se rendre au Congrès.

Le conseil municipal de Lille a adhéré, comme nous l'avons déjà annoncé, à l'idée du Congrès.

A Nantes, le conseil municipal s'est réuni officieusement pour désigner son maire, et a décidé que :

« Les électeurs de Nantes, en accordant 13,750 suffrages à M. Waldeck-Rousseau, l'ont désigné comme maire. » Le conseil municipal, à son tour, désigne à l'unanimité M. Waldeck-Rousseau comme chef de l'administration communale de Nantes. »

Cette révolution, qui s'accomplit en province, et qui n'est que la continuation de la Révolution du 18 mars, a jeté, à Versailles, non-seulement la consternation, mais la rage.

Maintenant, les persécutions s'adressent directement aux conseils municipaux eux-mêmes.

Un de nos amis, qui vient de Grenoble, nous annonce que le conseil municipal de cette ville ayant voulu se réunir dimanche, à l'effet de nommer des délégués pour le Congrès de Bordeaux, le préfet du département a envoyé 50 gendarmes pour empêcher la réunion.

Des mandats d'amener auraient été lancés. Décidément M. Thiers travaille pour la Révolution.